

Il fera la lutte à Robert Maddix dans le seul district dit acadien

Emile Gallant est élu candidat conservateur dans Prince 3



Lors du congrès de présentation dans le 3e district électoral du comté de Prince, jeudi dernier au Centre Vanier à Wellington, de gauche à droite on voit M. Lorne Ramsay, qui fera équipe avec M. Emile Gallant (à droite). Au centre de la photo, on voit Mme Pat Mella, chef conservateur et conférencière invitée pour la soirée.

Par Jacinthe LAFOREST

Emile Gallant a été élu candidat conservateur dans le 3e district électoral du comté de Prince, qui comprend la région Évangéline. M. Gallant, qui convoite le poste «d'Assemblée yman», fera équipe avec

M. Lorne Ramsay, qui se présentera au poste de « Councillor ». Ils feront donc respectivement la lutte à MM. Robert Maddix et Eddie Clarke, l'équipe libérale dans ce district.

Le congrès de présentation du district pour le Parti conservateur a

eu lieu jeudi dernier à Wellington, en présence de quelque 100 personnes. Le Parti conservateur ne fonctionne pas comme le Parti libéral. Toute personne de 14 ans et plus détenant sa carte de membre du parti a le droit de vote aux congrès de présentation. En plus des membres

du parti, un grand nombre des candidats élus dans les autres districts étaient présents, en signe de soutien. C'était le 1^{er} le congrès de présentation du parti depuis que le processus est enclenché.

(Suite en page 3)

Emile Gallant est élu...

(Suite de page 1)

C'est Mme Louise Gallant, la soeur d'Emile, qui a proposé la candidature de ce dernier. Elle est convaincue qu'il représentera bien les intérêts de la population de l'ensemble du district et qu'il sera honnête.

Dans une entrevue que M. Gallant a accordée à La Voix acadienne, M. Gallant insiste sur le fait qu'il a l'intention d'être au service des gens du district à temps plein et de ne pas chercher à occuper d'autres emplois durant son mandat, s'il est élu. «Je trouve qu'en général, les députés ne sont pas assez accessibles, pour aider leurs électeurs à réaliser leurs idées. Moi, j'ai de l'expérience à la base dans le domaine des sports et des loisirs, dans le domaine des arts et de la culture, dans le domaine de l'entrepreneurship et je sais que les gens ont des idées et que c'est le travail du député de les aider à les réaliser. Il ne peut pas être accessible s'il travaille à d'autres emplois, et selon moi, ça le place en situation de conflit d'intérêts».

M. Gallant a choisi le Parti conservateur pour plusieurs raisons. Mais la principale est sans doute qu'il partage les opinions de la chef du Parti conservateur Mme Pat Mella, dans bien des domaines et notamment sur le patronage. M. Gallant s'offusque de voir que ce ne sont pas toujours les meilleurs candidats qui obtiennent des postes. «Tout le monde dit que le patronage existera toujours, mais il faut que cela arrête» dit-il.

M. Gallant se sent à l'aise avec les idées du parti aussi parce que les candidats en général participent à l'élaboration des politiques. Lui-même, avant d'être nommé officiellement candidat, a participé à l'élaboration des prises de position que le parti adopte sur différents dossiers chauds, et notamment la réforme scolaire. Le Parti conservateur devrait d'ailleurs

publier sa position sur ce dossier prochainement. Il s'attend aussi à contribuer fortement à la prise de position de son parti concernant la francophonie insulaire, particulièrement lorsque la Société Saint-Thomas d'Aquin enverra la série de questions qu'elle adresse traditionnellement aux partis, **en** temps d'élection.

M. Gallant croit que son parti a de bonnes chances de remporter les prochaines élections. Je n'ai pas l'intention d'être dans l'opposition». Il croit que Mme Mella a l'étoffe d'un premier ministre et que, pour les francophones, il ne saurait être question d'élire Catherine Callbeck. «J'ai beaucoup de respect pour Joe Ghiz et pour ce qu'il a fait, avec Léonce Bernard, pour les francophones, mais ce n'était pas l'oeuvre d'un parti, c'était le travail de deux hommes. Ces deux personnes sont parties maintenant, il reste Catherine Callbeck, Gilbert Clements ect. Je ne crois pas qu'on peut s'attendre à grand-chose d'eux autres.»

M. Gallant a rappelé le fait que Mme Mella, conférencière invitée lors du congrès de présentation de Prince 3, s'est adressée dans un français tout à fait acceptable à l'assemblée.

Pour **ce** qui est de la communauté anglophone de la région Evangéline, «Je n'ai pas d'agenda caché, dit Emile. Je vais jouer carte sur table. Je n'ai pas l'intention de renier **mes**, origines et mes principes pour avoir les votes anglophones».

M. Gallant n'en est pas à sa première expérience en politique. En 1986, il a travaillé pour la campagne de Paul D. Gallant, qui se représentait dans Prince 3 pour le NPD. «J'étais sans emploi, et j'avais le temps. Mais je n'ai jamais eu ma carte du Nouveau Parti démocratique».

Aussitôt que les élections seront déclenchées, M. Gallant obtiendra un congé sans solde de son employeur actuel, le Centre des arts de la Confédération, pour faire campagne.*

Selon la BFD, les entrepreneurs de l'Î.-P.-É. se préparent pour la reprise économique

Des données de la Banque fédérale de développement (BFD) indiquent que les petites et moyennes entreprises de l'île-du-Prince-Édouard se positionnent pour la reprise économique, selon un communiqué.

Dans l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard, la BFD a autorisé des nouveaux prêts pour un montant de 5,7 millions de dollars au

cours de 1992. Ces prêts de la Banque dans la province emploient 600 personnes.

«Près de la moitié des prêts que la Banque a accordés cette année visaient à financer l'achat de terrains, de bâtiments, de matériel et d'outillage, déclare Rupert Williams, vice-président et directeur général régional de la BFD, bureau régional de l'Atlantique.

Nous avons également continué d'accorder un grand nombre de prêts de fonds de roulement pour aider les petites et moyennes entreprises à améliorer leur trésorerie. Les prêts de refinancement ont aussi été demandés, pour permettre aux entrepreneurs de restructurer leurs dettes. Grâce à cette aide, les entrepreneurs sont en meilleure position pour tirer avantage des occasions d'affaires de l'année qui vient.»

Les activités de prêt de la BFD s'autofinancent. Les recettes couvrent toutes les dépenses. La Banque emprunte sur les marchés canadien et étrangers l'argent qu'elle prête à ses clients et elle rembourse ses emprunts à partir des fonds qu'elle reçoit de ses clients.

Soutien en gestion des affaires

À l'île-du-Prince-Édouard, la Banque a également tenu 18 ateliers et séminaires auxquels ont participé 526 aspirants entrepreneurs et propriétaires-dirigeants d'entreprises. La Banque offre une vaste gamme de programmes de formation qui couvrent la gestion générale, le marketing, les finances, le personnel et le lancement d'une entreprise.

Par l'entremise de son programme Consultation au service des entreprises (CASE), la Banque a dispensé des services de consultation à 73 entrepreneurs de la province. Le programme CASE réunit des propriétaires d'entreprises ou des entrepreneurs et des experts qui peuvent les conseiller au sujet d'une occasion d'affaires ou d'un problème particulier.

«Notre travail auprès des petites et moyennes entreprises de la province nous a appris, il y a longtemps déjà, que beaucoup de propriétaires et de gestionnaires d'entreprises ont besoin de services de formation et de consultation sur une base continue s'ils veulent tirer le meilleur parti de leurs ressources et assurer la croissance et la prospérité futures de leur entreprise, ajoute M. Williams. Nous continuons de constater que le milieu des affaires est de plus en plus conscient de l'importance de la formation, non seulement pour les propriétaires d'entreprises mais également pour leur personnel. Cela se reflète clairement dans le nombre de personnes qui participent à nos programmes de formation et de consultation.»

La Banque fédérale de développement est une société d'Etat établie pour favoriser la création et le développement d'entreprises au Canada, particulièrement les petites et moyennes entreprises. La Banque accorde des prêts à terme, des prêts à redevances, et du capital de risque, et offre un large choix de services de planification, de consultation et de formation.*

Nadine Arsenault vise l'Académie Olympique

Par Jacinthe LAFOREST

L'Académie Jeunesse régionale avait lieu en fin de semaine à Mill River Resort et la présidente du comité organisateur, Nadine Arsenault, qui est aussi la présidente de Jeunesse Acadienne, s'est dite très contente de sa fin de semaine.

«Au début, on avait peur de ne pas avoir assez de monde mais finalement, on a eu 10 participants en tout et on a trouvé que c'était un bon nombre».

L'Académie Jeunesse régionale fait partie d'un cycle qui comprend trois étapes principales. L'année commence avec la session annuelle de l'Académie Jeunesse, qui a normalement lieu au Nouveau-Brunswick au mois d'août. Puis, dans leurs régions respectives, les participants à cette session annuelle organisent l'Académie Jeunesse régionale, qui a eu lieu en fin de semaine.

La prochaine étape sera l'équipe Jeunesse Assomption vie, qui comprend un représentant de chacune des huit régions composant la Société des Jeux de l'Acadie. Cette équipe Jeunesse Assomption vie assiste au bon déroulement de la Finale des Jeux de l'Acadie chaque année et y ajoute aussi son grain de sel, en publiant un petit journal quotidien, entre autres.

D'habitude, les membres de l'équipe Jeunesse Assomption vie sont choisis parmi ceux et celles qui ont participé à la session annuelle et à l'Académie Jeunesse régionale.

Nadine Arsenault était la seule représentante de l'Île à la session annuelle au mois d'août dernier.

Elle a donc de bonnes chances d'être choisie pour participer à l'équipe Jeunesse aux Jeux de 1993. «J'aimerais beaucoup participer à l'équipe Jeunesse Assomption vie, et j'aimerais aussi me rendre à l'Académie Olympique» de dire Nadine. C'est sensiblement la même formule que pour les Jeux de l'Acadie, sauf que c'est au niveau des Olympiques. Nadine a expliqué qu'elle enverrait peut-être son nom pour participer à la session annuelle de l'Académie Olympique, qui aura lieu à Québec cette année.

Lorsqu'elle était à la session annuelle des Jeux de l'Acadie l'année passée, elle a rencontré une jeune fille qui était allée à Barcelone, aux derniers Jeux Olympiques, comme membre de l'équipe jeunesse olympique.

Nadine a été très attirée par cette expérience et elle cherche présentement à en savoir plus sur la façon dont cette Académie Olympique fonctionne.

Pour ce qui est de la fin de semaine à Mill River, Nadine a expliqué que les ateliers s'étaient tous bien déroulés. Les participants ont eu un atelier sur la communication avec Mlle Élise Arsenault, qui a fait des jeux sur la communication verbale et non verbale. Mlle Giselle Gallant a animé un atelier sur le leadership et sur les différentes façons de mener un groupe. Pour Nadine Arsenault, un bon leader est quelqu'un qui est capable de contrôler une situation, en tenant compte de lui-même et des membres du groupe avec lequel il travaille. Il est aussi capable d'influencer un groupe pour l'amener à prendre la meilleure décision



Les participants à l'Académie Jeunesse étaient, au premier rang, Monique Noël, animatrice d'un atelier, et Nadine Arsenault, responsable de l'organisation. Au second rang, on voit Edgar Arsenault, personne-ressource, Pierrette Arsenault de la région Évangéline, Isabelle LeBlanc de Rustico, Colleen Arsenault d'Évangéline, Lori Ann Blakney de Charlottetown, Matthew Hardy de Miscouche, Daniel Arsenault et Melissa Gallant de la région Évangéline.

possible sur une question donnée.

M. Edgar Arsenault a animé un atelier sur l'engagement communautaire et sur le bénévolat. La plupart des participants à la fin de semaine sont bénévoles soit dans Jeunesse Acadienne, soit avec les scouts ou d'autres associations. Ils ont donc déjà un bon sens de l'engagement communautaire.

Ensuite, l'atelier sur le développement personnel animé par Danny Caissie, fondateur de la Maison des jeunes à Saint-Antoine au Nouveau-Brunswick, a eu beaucoup de succès. «C'est un très bon

motivateur, il nous a beaucoup parlé de la confiance en soi» a précisé Nadine.

Le samedi vers la fin de l'après-midi, Monique Noël a animé un atelier sur la structure des Jeux de l'Acadie et de l'Académie Jeunesse. Mme Noël est membre du Bureau de direction de la Société des Jeux de l'Acadie, et chargée du dossier de l'Académie Jeunesse.

Samedi soir, les participants à la fin de semaine ont eu droit à un magnifique feu d'artifice qui avait lieu sur le terrain du centre de villégiature Mill River, vers

20 heures, dans le cadre d'un carnaval d'hiver.

La journée de samedi a fini par une soirée sociale organisée par les participants eux-mêmes. Chacun devait monter un numéro pour la soirée sociale. Il y a eu de la gigue, du violon, des petits sketches et d'autres numéros. Le dimanche, les jeunes ont discuté de la façon dont les Jeux de l'Acadie fonctionnent et ils ont fait l'évaluation de la fin de semaine. Puis, ils sont retournés chez eux, non sans arrêter à la messe à Baie-Egmont en passant ★

La glace est partie, mais pas M. **Amie** Gaudet!

Par **E. Elizabeth CRAN**

Pour la troisième année de suite, les efforts de M. Amie Gaudet de Tignish et de ses **compagnons** pour atteindre les **Îles-de-la-Madeleine** en motoneige ont **été** frustrés. **Le** dimanche 14 **février**, le temps et la glace dans le golfe de St-Laurent **s'avéraient** parfaits pour le voyage. Mais le lendemain,

quand M. Gaudet et ses deux **collègues** **étaient** prêts **à partir**, il n'y avait plus de glace! Depuis la partie de la **côte** nord de **l'île** où ils se trouvaient, et pendant une distance de 40 milles, les **eaux étaient** ouvertes. Au lieu de voyager jusqu'à leur destination, une distance d'une soixantaine de milles en **tout**, les aventuriers devaient repartir pour Tignish.,

Cependant M. Gaudet n'est **pas** découragé. Il essaiera le voyage enivre une fois l'année prochaine, dit-il. Tout **l'équipement nécessaire** est maintenant **prêt**, il n'y a plus rien **à** acheter pour l'aventure. Et **d'après** ses tentatives **précédentes** il croit actuellement que le meilleur moment de l'hiver pour essayer le voyage, ce serait le mois de janvier.*

L'Association du hockey mineur de la région **Évangéline** reconnaît ses commanditaires



(J.L.) L'Association du hockey mineur **Évangéline** veut reconnaître publiquement l'aide qui lui est fournie par la **Légion de Wellington** et la **Ca&se populaire Évangéline**. Cette dernière coopérative s'occupe du tirage Lucky 52 depuis de nombreuses années. Il s'agit de la principale activité de levée de fonds et elle rapporte environ 7 000 \$ par année. La **Légion de Wellington**, filiale no-17, a contribué la somme de 1 000\$ à l'Association, ce qui a permis d'acheter des équipements de gardiens de buis pour deux équipes, les **Étoiles Évangéline Novice A et Atom A**. Sur la photo, à gauche on voit **M. Albert Arsenault** de l'Association du hockey mineur **Évangéline**, qui remet un chandail à **M. Paul Richard**, gérant de la Caisse populaire, en signe de reconnaissance. On voit aussi **M. Austin Poirier**, président de la **Légion**, avec le jeune **Gabriel Arsenault**, gardien de but pour son équipe.

En bas à gauche

Il y a en tout neuf équipes faisant partie de l'Association du hockey mineur **Évangéline**. Toutes les équipes s'appellent **Étoiles Évangéline** et on les différencie par leur niveau et leur commanditaire. Sur la photo de gauche à droite, on voit **Léonce Arsenault**, représentant de la compagnie **New Look Painting Services** en compagnie de **Scott Arsenault** de l'équipe **Bantam A**. On peut voir ensuite (au second rang) **Stéphane Arsenault**, représentant de l'équipe **Midgef A**, dont le commanditaire est **Handy Andy**, représenté par **M. Raymond Brown**. On voit ensuite **Jean-Claude Gallant** de l'équipe **Bantam B**, commanditée par **Leo A. MacNeill**, représenté sur la photo par **Chris MacNeill**. Au premier rang, on peut voir **Shaun Gallant**, de l'équipe **PeeWee B**, commanditée par **Comel Ltd.** (absent de la photo), et **Michael Arsenault**, représentant l'équipe **Novice B**, commanditée par les **Entreprises Cap-Egmont** (absent de la photo).

En bas à droite

Toujours dans le but de reconnaître et de souligner publiquement la contribution de ses commanditaires, l'Association du hockey mineur **Évangéline** présente quelques-uns d'entre eux. Sur la photo en bas de gauche à droite, on voit **M. Claude Gallant** de **Egmont Bay Construction**, qui commande l'équipe **Atom B** représentée par **Jeff Gallant** (devant lui). On voit ensuite **Léo-Paul Arsenault** de **LPTV**, qui commande l'équipe **PeeWee A**, représentée par **Mario Arsenault**. Ensuite, représentant la **Coopérative de Wellington**, on reconnaît **Ernest Arsenault**, en compagnie de **Nichola Arsenault**, qui représente l'équipe **Atom A**. À droite, **Gaston Gallant** représente l'équipe **Novice A**, dont le commanditaire (absent de la photo) est la compagnie **J. A. Electric**.



**À la douce mémoire de Edmond Gallant
décédé le 25 février 1992.**

*Il y a un an déjà
Que tu es parti
Jamais il ne se passe une journée
Sans que nous ressentions ta présence
Ton sourire et ta bonne humeur.
Les souvenirs de toi
On les garde comme des trésors
Avec l'espérance qu'un jour
On se rejoindra dans la joie.*

Ton épouse Zelma,
tes enfants et petits-enfants

Au Musée acadien : programme pour les écoles



Monsieur Joseph E Gallant et son épouse, Marguerite, de Cap-Egmont participent au programme scolaire du Musée acadien en démontrant aux élèves de la 6^e année de l'école de Miscouche comment filer et faire des seines. Madame Orella Arsenault, agente en éducation pour le Musée, coordonne le programme.

Le Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard, situé à Miscouche, lance cet hiver son programme scolaire d'histoire vivante. Des bénévoles de la communauté acadienne font des démonstrations de divers métiers d'autrefois pour les élèves qui visitent le Musée. Les élèves sont ensuite invités à essayer ces métiers, soit de filer, crocheter un tapis, faire des seines. Certains bénévoles vont aussi chanter, au cours des démonstrations, quelques chants traditionnels acadiens, selon un communiqué.

Ce programme est offert dans

les deux tangles officielles à toutes les écoles de l'Île. Au cours de leur visite au Musée, les élèves visionnent une présentation de diapositives, reçoivent une tournée guidée de l'exposition permanente sur l'histoire des Acadiens de l'Île et, si le temps le permet, participent au programme d'histoire vivante.

Madame Orella Arsenault, agente en éducation, est la personne embauchée pour coordonner et promouvoir le programme scolaire du Musée. Selon Madame Arsenault, ce programme complète bien le curriculum scolaire sur l'histoire acadienne

et aussi sur la vie des pionniers à l'Île.

Les enseignants intéressés d'amener leur classe visiter le Musée acadien sont priés d'appeler Madame Orella Arsenault au 436-6237 pour explorer ensemble les détails et l'horaire d'une telle visite.*

Des produits faits de plantes marines

Par E. Elizabeth **CRAN**

Une belle tarte à l'orange de style crème anglaise, des bonbons qui ressemblent à du croquant et une boisson crémeuse au miel, qu'est-ce qu'ils ont en commun?

À l'atelier de l'organisme « Women in Support of Fishing » survenu le 16 février à la salle des pompiers de Miminegash, la réponse était : « l'un des ingrédients est **une poudre faite de plantes marines, notamment** la mousse irlandaise ».

Ces aliments n'étaient qu'un avant-goût, pour ainsi dire, de ceux qu'on est en train de développer au **Food Technology Centre** de Charlottetown pour « Women in Support of Fishing » sous la direction de la docteur Irene Novaczek. On espère vendre ces aliments aux visiteurs au nouveau local de ce groupe dès le commencement de l'été. Et certaines membres du groupe prépareront des aliments de plantes marines dans ce même local, qui se trouvera dans l'ancienne école de Miminegash. Parmi les autres recettes qu'on met à l'épreuve, se trouve celle des roulées au chou dans lesquelles la farce est faite à l'aide d'un extrait de plante marine.

On pouvait essayer ces plats et bien d'autres plus ordinaires à cet atelier dont le sujet était le développement de petites entreprises. L'atelier a commencé à 9 h et a fini vers 15 h 30. Il était ouvert au public, qui malheureusement n'y est pas venu nombreux. Parmi les conférenciers se trouvaient

Mme Paula Foley du Programme de développement des collectivités de la région Prince ouest, et M. Martin McRae de St-Louis, menuisier dont les trophées sportifs et autres sont bien connus dans la région et ailleurs.*

Les personnes âgées ne sont pas toujours conscientes des mauvais traitements dont elles sont les victimes

Ottawa (APF) : La violence contre les aînés à la maison peut être tellement subtile et sournoise, que même les personnes âgées ont de la difficulté à reconnaître qu'elles font l'objet de mauvais traitements.

C'est que la violence n'est pas que physique. Elle peut aussi être psychologique. Selon la vice-présidente de La Voix : Le réseau canadien des aînés, Bemie Darrah, la négligence active et passive, la cruauté mentale, les insultes chroniques dirigées à l'endroit des personnes âgées, le refus de conduire une personne âgée à un lieu donné sont autant de forme de violence.

Mme Darrah a profité de sa comparution devant un sous-comité de la Chambre des communes, qui étudie présentement la question

des mauvais traitements infligés aux personnes âgées, pour déplorer le peu d'attention que la société porte à ce phénomène encore peu connu et mal documenté. «On n'admet pas que la violence est importante, on dit plutôt qu'on maltraite les personnes âgées.»

Selon une étude de l'Institut polytechnique Ryerson réalisée en 1990, au moins 4 pour 100 des personnes âgées vivant dans une résidence privée sont maltraitées au Canada. Généralement, ce sont les époux qui violentent leurs femmes. Mais, ce peut être un ami, un membre de la famille ou le personnel d'une maison de soins de santé. Chose certaine, «c'est une personne qui a de l'influence. Les victimes connaissent les personnes qui font des mauvais traitements»,

selon Mme Darrah, qui ajoute que les personnes âgées ne sont pas toujours conscientes des mauvais traitements dont elles sont les victimes, et sont encore moins conscientes qu'elles doivent être protégées contre ces mauvais traitements.

C'est justement dans le but de mieux comprendre le problème et de sensibiliser les personnes âgées

à la question, que La Voix a obtenu une subvention de 360 675 \$ de la Division de la prévention de la violence familiale de Santé et Bien-être social Canada. Le projet, d'une durée de 30 mois, consiste à organiser sept forums régionaux qui permettront de consulter les personnes âgées et d'élaborer des solutions. «Il faut dire qu'il y a une violence contre les aînés et dire

que c'est inacceptable» soutient Mme Darrah.

La population âgée doublera au Canada au cours des 25 prochaines années et on estime qu'un Canadien sur cinq sera âgé de plus de 65 ans en l'an 2021. C'est pourquoi les porte-parole de La Voix estiment qu'il faut s'attaquer au problème des mauvais traitements dès maintenant.*

Un spectacle à ne pas manquer à Charlottetown «Lucien»

Dans le cadre de sa seule et unique performance à l'Île-du-Prince-Édouard ce printemps, Marshall Button sera au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean le 5 mars pour y présenter son spectacle «Lucien». Marshall Button a été acclamé d'un bout à l'autre du pays, partout où lui et Lucien, son personnage principal et unique, ont joué.

«Lucien» est un travailleur acadien qui a tendance à philosopher sur tout ce qui l'entoure, les syndicats, le libre-échange et la politique. Le pièce le met en scène durant le quart de nuit, au moulin à papier où il travaille. Un bris dans la machinerie survient et il commence à éduquer un étudiant d'université qui travaille au même moulin que lui pour l'été, mais qu'on ne voit jamais. «Lucien» est seul en scène.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour savoir comment acheter des billets, téléphoner au 569-5657.*



Lucien



Assomption vie :

Le navire-amiral a 90 ans et un chiffre d'affaires de 4 milliards de dollars

Sophie DESAUTELS (APF)

Au tout début du siècle, plus précisément en 1903, dans une petite ville de l'état du Massachussets, un groupe d'Acadiens créait une société fraternelle. Dix ans plus tard la société avait proliféré, comptait une centaine d'associations locales, et transférait son siège social en terre acadienne, à Moncton. Quarante-vingt-dix ans sont écoulés et cette société fraternelle est devenue l'Assomption vie, une compagnie qui brasse des affaires évaluées à plus de quatre milliards de dollars.

À ses débuts, la société a pour objectif de venir en aide à des gens peu fortunés qui vivent en milieu rural. Ce regroupement va permettre d'offrir, par exemple, une aide financière en cas de maladie, une indemnité lors de décès, ainsi que des bourses d'étude. Mais il s'agit également d'une association qui organise une gamme d'activités sociales et culturelles, question de maintenir des liens entre Acadiens d'origine, établis chez l'oncle Sam. Ce type de regroupement

connaît un certain succès et chemin faisant, une succursale voit le jour au Nouveau-Brunswick, au pays de la Sagouine, à Bouctouche.

L'actif de la société qui s'élève à 307 000 dollars après 25 ans, grimpe à plus de 10 millions après 50 ans d'existence. Un bond énorme, et c'est l'une des raisons qui a convaincu les dirigeants de modifier le statut légal de la société, qui devient en 1968 une mutuelle d'assurance vie.

Selon le président Michel Bastarache, il était indispensable que la société se transforme en une mutuelle d'assurance et effectue ce virage. «Le système de sociétés fraternelles n'était plus viable. À l'époque, c'était le seul moyen pour les gens qui vivaient en milieu rural de se doter d'un financement hypothécaire et de services d'assurance. Mais, avec le temps, les changements structureaux de notre société ont fait en sorte qu'il a fallu redéfinir les objectifs de l'Assomption afin de mieux répondre aux besoins, notamment économiques».

Mais qu'est-ce qu'une mutuelle? «Une mutuelle se trouve à mi-



M. Michel Bastarache

chemin entre la compagnie par action et le système coopératif, et techniquement, la compagnie appartient à tous ceux qui ont une police participante, ce qui leur donne un droit de vote à l'assemblée annuelle».

«Toutefois, la mutuelle ressemble à une société d'actionnaires, en ce sens que la personne qui achète pour un million de dollars d'assurance aura plus de pouvoir que celle qui investit mille dollars», explique Michel Bastarache, avocat de formation originaire de Moncton, mais qui a travaillé durant plusieurs années dans la capitale fédérale.

Nouveau-Brunswick et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). L'Assomption est aussi responsable de la création de 552 emplois directs et indirects. Par ailleurs, la société possède des complexes immobiliers, dont un centre commercial et des hôtels.

Depuis la création de la société fraternelle aux États-Unis, l'Assomption vie a augmenté considérablement sa présence sur le marché canadien, alors que le marché américain est de moins en moins important, ne constituant que 18 pour 100 de l'ensemble des transactions. «C'est certain que la plupart de nos clients sont francophones. Pour l'assurance individuelle, les anglophones ne constituent que 10 pour 100 de notre marché. Oui, il est vrai que parce que nous sommes une compagnie dirigée par des francophones, les anglophones sont plus réticents à faire affaire avec nous, surtout au Nouveau-Brunswick», mentionne Michel Bastarache.

Et maintenant...

L'Assomption vie est entrée de **plain-pied** dans la dernière décennie du XXe siècle. En 1991, la mutuelle a créé les «Placements Louisbourg», afin d'offrir des services de gestion et de conseils. Durant la même année pour des raisons fiscales et pour maintenir un personnel compétent aux États-Unis, l'Assomption s'est portée acquéreur d'une compagnie d'assurance présente dans 14 états américains.

Bien que possédant des bureaux dans cinq provinces canadiennes, l'Assomption vie désire augmenter sa part de marché, surtout chez les anglophones. «Je crois que dans l'avenir, si nous voulons demeurer compétitifs, nous devons créer des alliances stratégiques avec d'autres compagnies. La proportion des dépenses par rapport aux revenus est trop élevée. Il faudra aussi offrir de nouveaux services, surtout depuis que la législation permet aux banques d'offrir certains des services qui étaient exclusifs aux compagnies d'assurances», souligne le président de l'Assomption vie.

Pendant ce temps les Acadiens, eux, bénéficient de la grande santé financière de leur mutuelle, qui chaque année prête et investit de l'argent dans la communauté, participe au financement des municipalités et de compagnies et offre des bourses aux institutions et aux étudiants. Etc'est un peu pour célébrer tout cela que plus de 400 personnes des États-Unis, des provinces maritimes, du Québec et de l'Ontario se sont réunies le 30 janvier, et ont souligné le 90e anniversaire de fondation de l'Assomption vie.*

Des activités environnementales, pour la Journée de la femme

Jacinthe LAFOREST

Le 8 mars est la Journée internationale des femmes. À cette occasion, l'Association des femmes acadiennes et francophones de la région Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard lance une invitation spéciale à toutes les femmes de l'Île-du-Prince-Édouard et du Cana&.

Le matin du 8 mars, les femmes de la région Évangéline prendront leur petit déjeuner à la chandelle, chez-elles, et elles aimeraient que partout, les femmes fassent la même chose, en un geste de solidarité.

Léona l'instigatrice de cette idée, croit qu'en cette journée du 8 mars, chaque femme peut s'accorder une attention spéciale en se pré-

parant un petit déjeuner à la flamme delachandelle. Mais plus loin que cela elle compare la vie de la femme à la flamme d'une bougie, qui peut sembler faible mais qui a la même force que le plus grand feu de la terre. Il y a aussi la sérénité qui semble se dégager d'une bougie, de même que la fierté de se tenir debout. Et en plus, le fait que le feu ait besoin d'oxygène pour continuer à brûler, tout comme les êtres humains pour continuer à vivre, correspond tout à fait au thème que les femmes de la région Évangéline ont choisi de donner à leur journée, soit l'environnement et le rôle que la femme y joue.

En effet, un après-midi de ski à Mont-Carmel, si le temps le permet, les femmes sont invitées à souper au

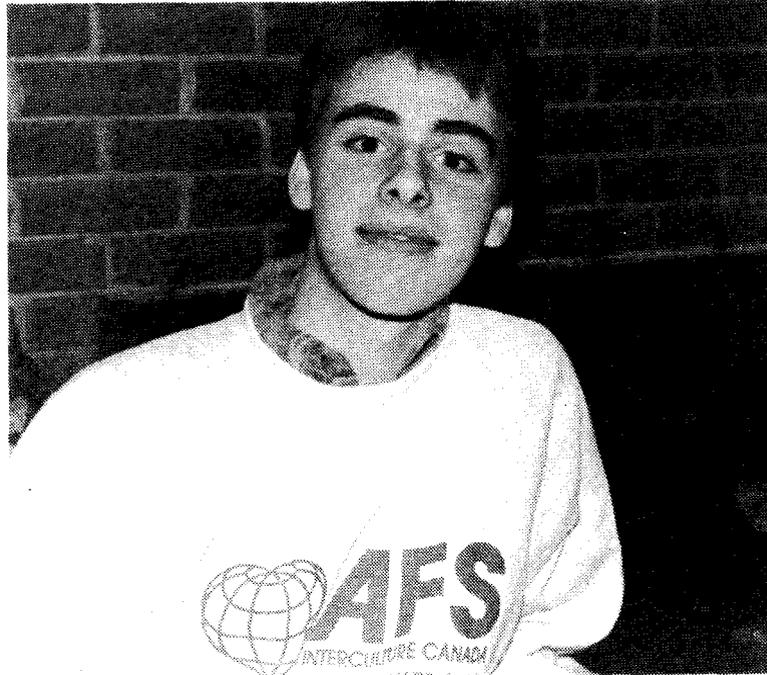
Centre **Goéland**. Il y aura une invitée, qui parlera du recyclage et de différentes façons d'utiliser du matériel recyclé. Après le souper, on prévoit une marche au clair de lune et on recommande aux femmes de s'habiller chaudement et confortablement.

La soirée se terminera par un voyage dans le temps qui servira de rencontre à la femme du passé, à celle du présent et à la femme de l'avenir. Aussi au cours de la soirée, il y aura une exposition de produits d'artisanat faits par les femmes elles-mêmes. Pour de plus amples renseignements sur les activités de la journée ou pour réserver sa place au souper, téléphoner au 854-2858. Les réservations doivent être faites au plus

5 mars.*

Grâce à AFS Interculture Canada

Accueillez un étudiant étranger et découvrez la culture d'un autre pays



Yann Eyssautier

Yann Eyssautier vit à Charlotte-town depuis le début de l'année scolaire. Il participe au programme AFS Interculture Canada. Yann vient du centre de la France, dans la région de l'Ardèche. Il est le cinquième enfant d'une famille de huit. Sa petite soeur est âgée de 8 ans.

Chez Bryson et Joan MacDonald, il est enfant unique. «J'ai deux frères d'adoption, mais ils ne vivent plus à la maison. C'est donc très différent, surtout le retour de l'école». Yann est en 12e année à l'école Colonel Gray, en anglais.

Lorsqu'il est arrivé, il ne parlait pas l'anglais. Comme apprendre l'anglais était l'une des raisons qui l'ont fait participer à ce programme, il a fait tout ce qu'il fallait pour s'imprégner le plus rapidement possible de la langue de Shakespeare. A tel point qu'il refusait systématiquement de lire les ingrédients en français sur les aliments commerciaux, il se concentrait sur la version anglaise. «Après deux mois, on comprend pratiquement tout, quand les autres parlent, mais c'est frustrant parce qu'on ne peut pas encore s'exprimer assez bien pour dire exactement sa pensée». Yann se souvient de s'être rendu compte qu'il pensait en anglais lorsque, écrivant à ses amis et à sa famille en France, il devait traduire sa pensée **en français** pour l'écrire. Yann n'a pas tellement d'occasions de parler français et lorsqu'elles se présentent, il tend à les éviter. C'est le cas pour un jeune étudiant belge qui va à la même école que lui, mais qui participe à l'échange parrainé par le Club Rotary. Ces deux francophones se parlent anglais, lorsqu'ils se ren-

contrent.

Yann avait choisi le **Canada** pour l'espace, le calme et la possibilité d'apprendre l'anglais. Il a su qu'il venait à l'Île-du-Prince-Édouard une semaine avant son départ de la France. Il aime d'ailleurs beaucoup notre petite Île, même si, comparée à ses Alpes natales, elle est un peu plate, au sens propre du terme. «Je suis allé pêcher du homard et de la morue, je suis allé à Cavendish quelques fois. J'ai fait une grande course à bicyclette au mois de septembre, de 283 kilomètres. Alors j'ai presque vu l'Île d'un bout à l'autre». C'était une course à relais et son équipe est arrivée troisième. Il est aussi allé à Halifax avec sa famille d'accueil, à Toronto avec des amis, et il a même traversé du côté américain de la frontière, à Niagara Falls. Il a profité de son séjour à Toronto pour voir un de ses

frères qui y a vécu pendant trois mois dans une famille originaire du Bangladesh, grâce à AFS Interculture Canada.

Lorsqu'on vit en France, la différence entre le Canada et les États-Unis n'est pas évidente. Mais Yann a **pu** se rendre compte que le Canada est très différent des États, surtout par l'entremise d'un cours d'histoire comparative du Canada et des États-Unis, qu'il a suivi à Colonel Gray.

Yann a 17 ans. Dans son pays, il n'a pas encore l'âge d'avoir un permis de conduire. Il trouve qu'ici, les jeunes sont obsédés par le besoin de se faire de l'argent pour acheter un véhicule le **plus** vite possible. Il croit que cela nuit à leur travail scolaire. «C'est vrai que chez-nous, les journées d'école commencent à 8 h et qu'elles finissent à 17 h en plus des devoirs. Cela ne laisse pas beaucoup

de temps pour les loisirs. En plus, moi, je vis dans un internat... vous dites aussi un pensionnat je crois». L'école qu'il fréquente est située à quelque 30 kilomètres de chez-lui. Elle compte 1000 étudiants et ils sont environ 250 à se partager les dortoirs. Il vient les fins de semaine chez-lui et il participe aux travaux de la ferme.

Lorsque Yann était plus jeune, sa famille vivait à Paris et son père était pilote d'avion. Il rêvait d'avoir une ferme. Maintenant ils vivent sur une ferme. Sa mère est professeur de mathématiques à temps partiel et son père gère l'entreprise agricole. Ils ont 50 chèvres qu'ils traitent soir et matin. Le lait sert à fabriquer entre 700 et 800 fromages chaque semaine, qu'ils livrent aux consommateurs par colis postaux. Yann aime tellement cette vie qu'il rêve de reprendre la ferme familiale et d'enseigner les mathématiques. Mais l'aquaculture l'intéresse aussi.

Yann demeure dans une toute petite communauté. Dans l'école primaire où il est allé, et où sa petite soeur va présentement, il y a 12 élèves de la première à la sixième année ou l'équivalent.

AFS est un programme d'échange international très important. En France, ils étaient 60 à partir en même temps, dont neuf pour le Canada. «C'est une expérience qui peut être difficile à vivre, car tu es loin de ta famille, loin de ton pays, de tes amis». Mais une fois choisis, les participants au programme sont pris en charge par AFS en France, et ils passent quatre fins de semaine

ensemble à se préparer psychologiquement et mentalement. Pendant ce temps, les familles d'accueil canadiennes sont elle aussi préparées par AFS Interculture Canada. C'est ainsi qu'on nomme le chapitre canadien.

Bien qu'il n'ait pas du tout hâte de quitter son pays d'adoption, Yann a hâte de revoir ses huit compatriotes, qui sont éparpillés un peu partout au Canada et qui rentreront en France par le même avion, une fois l'année scolaire terminée.

Il avoue que l'expérience n'est pas à la portée de tout le monde. Mais Yann s'est fait sa propre philosophie durant ce voyage: «Garder le sourire et la bonne humeur à tout prix». Grâce à cette devise, Yann semble s'intégrer très facilement. «J'avais amené une cassette de Francis Cabrel pour les moments de blues, et je ne l'ai même pas écoutée». Yann n'a **pas** le temps d'avoir les bleus. Il joue au squash, il participe à une production en théâtre de son école, la pièce Oklahoma, et il fait des tonnes d'autres activités. «Je suis comme un enfant de 5 ans qui vit dans un monde différent et qui découvre tout. J'ai une famille formidable ici.»

AFS Interculture Canada est présentement à la recherche de familles d'accueil et la coordonnatrice provinciale, Mme Sandy Gallant, aimerait beaucoup qu'une famille de Summerside ou de l'ouest de l'Île accueille un étudiant étranger. Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec Sandy Gallant, au 566-2779.*

La Famille Caissy de Bedeque

Dans le cadre de son projet d'animation culturelle l' Unité 5 présente, en collaboration avec Bonjour Atlantique et La Voix acadienne, une série d'entrevues avec des familles qui valorisent le français à la maison. Cette activité vise plusieurs objectifs. L'objectif principal serait d'encourager l'utilisation du français et de démontrer qu'il est possible d'utiliser les deux langues officielles dès la naissance, dans un mariage mixte de langue. Le texte de cette semaine est une retranscription de l'entrevue réalisée par Géraldine Arsenault, animatrice de Bonjour Atlantique, avec la famille Caissy de Bedeque. Gérald et Debbie ont trois enfants et le plus vieux va à la classe française de St. Eleanors.

(Géraldine Arsenault) Comment vivez-vous votre situation de mariage mixte, au jour le jour?

(Gérald Caissy) Premièrement entre Debbie et moi, c'est toujours

en anglais et avec les enfants ça vient un peu mêlé. De mon côté, c'est toujours en français avec les enfants puis avec leur mère c'est toujours en anglais. A la table c'est mêlé.

(Debbie Caissy) Je dirais que cela demande beaucoup d'efforts de coopération de notre part. Nous devons nous assurer que je comprends une bonne partie de ce que Gérald dit aux enfants. S'il utilise un vocabulaire avec lequel je ne suis pas familière, je lui demande ce qu'il a dit aux enfants. Vous savez, juste une sorte de système de vérification. Mais je dirais que dans l'ensemble, on a du fun.

(G.A.) Debbie, vous êtes contente de voir que vos enfants grandissent dans un foyer vraiment bilingue?

(D.C.) **Certainement**, à cause des avantages que le fait d'être bilingue leur apportera plus tard. Moi je ne parle pas le français et je connais beaucoup de gens qui souhaiteraient pouvoir parler deux langues. Je pense que si nous avons la chance de parler deux langues au foyer, nous devrions laisser les enfants apprendre les deux langues.

(G.A.) **Maintenant Gérald,**

pourquoi vous avez décidé d'envoyer vos enfants à l'école française?

(C.C.) Premièrement je pense que c'était la décision de leur parler en français dès le début qui a commencé l'histoire de leur éducation en français. On voulait toujours qu'ils soient éduqués en français. A un certain niveau c'est important pour eux, je pense, de voir la culture française. C'est la culture dans laquelle j'ai été élevé. Je pense que c'est aussi important qu'il y ait la culture de leur mère aussi, ça va sans dire, mais je pense qu'à travers l'école française, ça va vraiment les aider à voir les deux. Parce que c'est comme ça que moi j'ai passé à travers de ça. Je suis le plus vieux d'une famille de mariage mixte. La même situation, le père français et la mère anglaise. A la maison c'était l'anglais et à l'école c'était le français de toute façon.

(D.C.) Bien, la moitié de leur personne, si je peux dire, est française et l'autre moitié est anglaise. Dans la région où nous habitons, il y a beaucoup plus d'anglais. Les envoyer à la classe française à St. Eleanors est une façon d'assurer ou de renforcer le français qu'ils apprennent à la maison. Cela leur donne d'autres occasions d'appren-

dre et de pratiquer leur français, d'avoir des amis francophones et de participer à des activités françaises. Je pense qu'il est très important qu'ils aient été exposés aux deux langues. Nous, comme parents, sommes objectifs. Nous ne pensons pas et nous ne leur donnons jamais l'impression qu'une des langues est meilleure que l'autre. Nous n'avons pas de préjugés et je pense que les enfants s'amuse bien, dans cette situation.

(C.A.) **Est-ce que vous pensez que c'est possible d'encourager d'autres parents qui sont dans la même situation que vous d'envoyer leurs enfants à des écoles francophones?**

(C.C.) Mais je pense qu'on devrait définitivement leur faire prendre conscience que ça fonctionne, que c'est faisable et puis que ce n'est pas rendu aux années scolaires qu'il faut vraiment décider ou y penser. Il faut y penser dès la naissance ou même avant la naissance des enfants. Quand ils nous les ont mis dans les bras dans la salle d'accouchement je leur ai parlé en français. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à leur enseigner ma langue. Ils ont toujours eu le français de moi. Pas que ce n'est pas faisable une fois qu'ils sont ren-

du à l'âge scolaire et qu'ils sont vraiment français mais anglophones parce qu'on ne leur a pas parlé français, mais pour les enfants je pense que c'est mieux s'ils l'ont de naissance. Donc c'est vraiment une connaissance des **deux**: comme nos trois enfants dès le début, ils ont toujours eu les deux langues.

(D.C.) Je pense que ce serait **une** bonne idée d'encourager les parents d'envoyer leurs enfants à l'école française. Mais pour faire cela, vous avez besoin d'un engagement de la famille au complet. Vous ne pouvez pas décider cela à la légère, et laisser les enfants s'arranger. Le couple doit décider si c'est ce qu'il veut pour les enfants. Une fois cette décision prise, vous devez vous y tenir et être prêts à faire quelques sacrifices. Comme moi, lorsque Gérald va à la maternelle pour les concerts de Noël ou pour la fin de l'année, il peut s'asseoir et comprendre ce qui se passe et rire quand c'est drôle. Mais moi, je dois m'en tenir à mon engagement et savoir que je ne comprendrai pas tout à 100 pour 100. Même chose pour les devoirs. Je trouve cela difficile de ne pas pouvoir aider mes enfants tout le temps. Si je lis avec eux, je ne les aide pas, à cause de ma prononciation incorrecte. Je dois être prête à faire des sacrifices, et essayer de comprendre.



TIGNISH: LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR

Par E. Elizabeth CRAN

La journée du patrimoine

Le lundi 15 février était la journée du patrimoine et je l'avais oubliée. Cette fête artificielle, établie seulement depuis quelques années, reste inconnue de la plupart du monde. Elle semble n'être célébrée à l'Île qu'à Charlottetown. Et chaque année elle m'agace.

On a certainement besoin de fêter le patrimoine, qui court toujours le risque d'être oublié. Vous et moi, nous sommes tous d'accord à ce sujet. Mais pourquoi au mois de février? Pour moi, comme j'ai dit à ce moment des années précédentes, je le fêterais le 1er juillet. Mais je le fêterais également, ce patrimoine toujours en voie de disparition, le jour ou le mois de la fondation de la communauté en question, ou bien l'anniversaire d'une autre date d'importance dans la vie collective de celle-là. Ainsi il y aurait de petites fêtes du patrimoine tout au long de l'année. Dans certains cas, on pourrait en assimiler une au festival local d'hiver ou à celui d'été. Mais j'engagerais encore plus de monde dans chaque communauté qu'on ne le fait actuellement à l'occasion de ces festivals et carnavaux.

La journée du patrimoine act elle semble souffrir d'une attitude ambiguë de la part du gouvernement fédéral qui l'a fait inventer. Ce n'est pas une journée chômée, donc, pour la majorité de gens, ce n'est pas une fête sérieuse. Les fêtes, tant séculières que religieuses, ça se chôme. Seuls des organismes tels le «PEI Museum and Heritage Foundation», dont les activités ne touchent toujours qu'une minorité d'insulaires, paraissent s'en soucier. Même les écoles, ces servantes du gouvernement, en font peu de cas, à quelques exceptions. Donc les plus jeunes de notre société n'ont, en général, aucune notion de cette fête qui en est une, supposément, pour tout le Canada.

Une belle exception à cette dernière observation, c'est l'école élémentaire d'Ellerslie. Là, on invite des aînés à démontrer des techniques d'autrefois le jour de la fête du patrimoine. Et il paraît qu'on apprécie beaucoup cette façon de faire revivre le passé et le connaître. De telles expériences restent longtemps dans la mémoire des jeunes.

Pourquoi ne fait-on pas de même à l'école de Tignish? Nous ne manquons ni d'aînés, ni d'histoire, ni même d'amateurs d'histoire. Peut-on dire que, puisque la fête du patrimoine n'est pas obligatoire, on peut la laisser de côté? Faut-il que chaque enseignante et enseignant s'intéresse au patrimoine pour qu'une telle célébration se réalise? Je ne sais pas, mais je sais qu'on y manque une occasion importante de sensibiliser nos jeunes à ce qui est, après tout, leur passé.*

Joseph P. Arsenault fête 100 ans



(J.L.) Josée P. Arsenault est mieux connu sous le nom de Joe Cateline. Il a fêté en fin de semaine son 100^e anniversaire de naissance, en présence de nombreux membres de sa famille. Le centenaire est au centre de la photo et s'apprête à couper son gâteau d'anniversaire. À sa gauche, on voit son fils Tilmon Arsenault d'Abram-Village, et à son droite on voit sa fille Angéline et son autre fils qui est venu de Sainte-Agathe dans les Laurentides, Aubrey Arsenault. Edward Arsenault qui demeure en Nouvelle Écosse, est absent de la photo. M. Joseph P. Arsenault a 15 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants, la fête a eu lieu au Foyer Summerset de Summerside dimanche, et à 16 h, il y a eu une messe.

Questionne la décision sur la Cuisine à Mémé

Madame la rédactrice,

Depuis une semaine je songe comment aborder cette question mais finalement je dois me décider de réagir, car ma conscience ne me laisse plus tranquille. Je fais allusion à l'article de La Voix acadienne du Village pionnier acadien qui nous a annoncé qu'on nous offrait un, non deux spectacles en anglais par semaine de «La Cuisine à Mémé» l'année prochaine.

Je n'ai pas réussi à comprendre la logique et la raison d'être de cette décision à part que celle-ci est une décision purement économique qui exigera toujours des employés bilingues pour combler les postes de ce spectacle. Quel est le message que nos jeunes reçoivent de cette décision? Si nous offrons ce spectacle, dont nous sommes fiers et que nous valorisons souvent envers nos consoeurs et confrères francophones, dans la langue anglaise, nous allons encourager ou peut-être tout simplement laisser l'opportunité à nos Acadiens et francophones de surveiller le spectacle en anglais. N'allons-nous pas à l'encontre de la fierté de notre culture et notre langue? Maintenant nos jeunes ne pourront pas valoriser le fait qu'ils sont francophones et qu'ils peuvent communiquer

l'authenticité de ce spectacle à leurs amis anglophones, car ils pourront maintenant tous ensemble apprécier le spectacle en anglais.

J'aimerais que Le Village pionnier acadien regarde cette situation de plus près en regardant la possibilité d'offrir le spectacle en anglais à deux ou trois reprises à l'été afin de faire valoir notre culture auprès de la majorité MAIS dans une autre région de la province, soit au Centre des arts de la Confédération, dans une salle à Summerside ou autre. Comme parent acadien francophone qui doit continuellement défendre et valoriser la langue française auprès de mes enfants et des gens de ma communauté sur une base régulière je nie le message que Le Village pionnier acadien projette à la communauté.

Une copie de cette lettre sera certainement acheminée au Bureau de direction du Village pionnier acadien. Nous devons faire valoir nos préoccupations aux personnes concernées afin de travailler dans la même veine pour assurer la survivance de notre langue et notre culture dans nos régions acadiennes et francophones.

Darlene Arsenault
Une lectrice inquiète

En attendant que les élections soient déclenchées

L'attente à laquelle nous soumet Catherine Callbeck est éprouvante pour les nerfs. On dirait qu'elle prend plaisir à retarder le plus possible le déclenchement des élections. En attendant son bon vouloir, on a l'impression d'être comme suspendu hors du temps.

Bien entendu, nos candidats acadiens sont en place et ils ont déjà commencé à faire campagne : Émile Gallant pour les Conservateurs et Robert Maddix pour les Libéraux.

La course entre ces deux hommes jeunes et dynamiques, issus de la même région, ayant reçu sensiblement la même éducation et ayant travaillé dans les mêmes secteurs d'activités, risque d'être très intéressante, d'autant plus qu'ils ont chacun beaucoup de qualités.

L'arrivée dans la course d'un candidat conservateur donne aux habitants de la région Évangéline un choix, la possibilité d'exercer leur droit de vote et de prendre une décision sur ce qu'ils veulent au niveau du district et au niveau de la province. C'est ce qu'on appelle la démocratie.

En attendant que les élections soient déclenchées, les partis de part et d'autres du ring aiguisent leurs positions et pratiquent leurs droites et leurs gauches.

Mme Callbeck mène une campagne prudente et fait attention de

ne rien dire qui pourrait choquer ou surprendre. Elle ne dit pas grand-chose. Mme Pat Mella, au contraire, profite de toutes les opportunités qui se présentent à elle pour faire entendre son point de vue sur des questions importantes pour les insulaires. Naturellement, la situation des deux femmes, l'une au pouvoir et l'autre dans l'opposition, ne saurait être comparée. N'empêche, dans la partie qui s'engage, les Conservateurs n'ont rien à perdre, tout à gagner.

Le 3^e district électoral du comté de Prince n'est pas le seul district où les choses seront corsées. Catherine Callbeck a en effet décidé de se présenter dans la circonscription détenue par Mme Leone Bagnall, l'une des seules députés conservateurs à avoir résisté à la vague rouge des deux dernières élections.

En attendant que les élections soient déclenchées, la Société Saint-Thomas d'Aquin ajuste elle aussi son tir. La SSTA envoie traditionnellement une série de questions aux chefs de partis sur les principaux dossiers qui touchent la francophonie. Il ne fait pas de doute que les Conservateurs répondront : ils n'ont rien à perdre. C'est la réponse des Libéraux de Catherine Callbeck qu'il faudra surveiller.

Jacinthe Laforest

Mais que se passe-t-il à Olde Barrel?

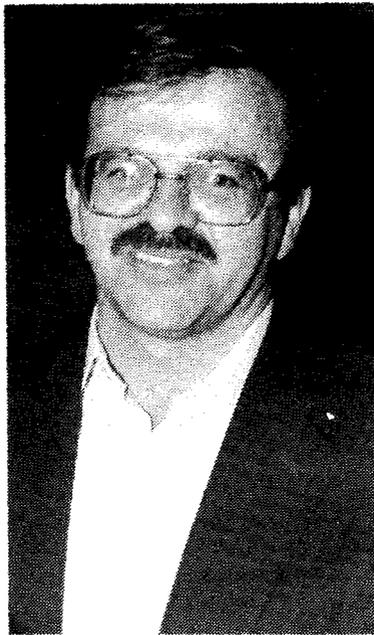
Par **Jacinthe LAFOREST**

La Coopérative des croustilles de l'Île, à Urbainville, alimente le moulin à rumeurs ces temps-ci. Parmi les rumeurs venues aux oreilles de La Voix acadienne, la compagnie avait été vendue, et le nouveau propriétaire ne commencerait la production qu'au mois de septembre.

M. Alcide Bernard a démenti ces rumeurs, disant qu'il n'y avait absolument rien de vrai dans tout ça. Sur la vente elle-même, pas moyen d'avoir de précisions, Alcide Bernard ne dit mot. Le porte-parole du Bureau de direction, M. John Martin de Coop Atlantique confirme que des négociations sont en cours et il nous réfère au bureau du ministre de l'Industrie pour en savoir plus.

Au début de la semaine dernière, le ministre de l'Industrie, M. Robert Morrissey laissait savoir qu'il ferait une annonce prochainement. La fin de la semaine est arrivée et l'annonce n'a pas été faite. Bien plus, au bureau du ministère de l'Industrie, le mot d'ordre était «Motus et bouche cousue». On ne s'attendait pas à ce que le ministre donne signe de vie avant mardi (hier) sur cette question. Peut-être le ministrea-t-il fait son annonce, au moment où vous lisez ces lignes.

L'un des employés de Olde Barrel, Éric Arsenault, a lui aussi



M. Alcide Bernard, gérant de la Coopérative des croustilles de l'Île.

démenti les rumeurs citées plus haut, mercredi dernier, disant que la production allait recommencer des le mois de mars.

Quant à l'acheteur potentiel, les rumeurs semblent converger vers la compagnie ontarienne Small Fry. Alcide Bernard dit «Qui sait, ça pourrait être Small Fry, ça pourrait être Humpty Dumpty...» et ainsi de suite (il les a toutes nommées).

Mais selon Radio-Canada, la compagnie Small Fry, une petite

compagnie ontarienne, aurait obtenu un important contrat pour fournir les magasins Sobeys en croustilles. Elle achèterait Olde Barrel pour pouvoir remplir ce contrat sur place en Atlantique. Toujours selon Radio-Canada, le contrat avec Sobeys serait très important, à tel point qu'il faudrait agrandir l'usine et doubler la production. On pense même que le nombre d'employés pourrait passer de 10 à 20.

Vendredi, la ligne de production d'Urbainville n'était pas en marche. Mais selon Alcide Bernard, cela ne veut rien dire. Lui il était au bureau, la secrétaire y était aussi, et les vendeurs étaient sur la route.

Il faut comprendre que les habitants de la région Evangéline sont très inquiets à propos de l'avenir d'une des entreprises qui a fait et qui fait encore leur fierté. Pour Eric Arsenault, ce qui importe, c'est de garder son emploi.

On se souviendra que l'an passé, la Coopérative des croustilles de l'Île-du-Prince-Édouard avait été mise sous séquestre. Coop Atlantique, la Caisse populaire Evangéline et la Centrale des caisses pop de l'Île avaient à ce moment-là uni leurs efforts pour créer une nouvelle compagnie, la Coop des croustilles de l'Île et pour continuer de faire fonctionner l'usine, qui fonctionne encore, jusqu'à preuve du contraire. *

Le gouvernement ajoute de nouveaux motifs justifiant un abandon d'emploi

Ottawa (APF) : Ceux qui quittent un emploi sans justification ou sont renvoyés pour inconduite ne seront plus admissibles aux prestations d'assurance-chômage à compter du 4 avril.

Malgré les critiques qui fusent de toute part, surtout au Québec, le gouvernement conservateur maintient dans un nouveau projet de loi visant à comprimer ses dépenses, son intention de priver de prestations ceux et celles qui quitteront sans raison valable leur emploi ou qui seront congédiés pour mauvaise conduite.

À la différence cependant du projet de loi C-105, le nombre de motifs inscrits dans le projet de loi C-113 justifiant l'abandon volontaire d'un emploi passe de cinq à treize, de façon à couvrir les 40 situations reconnues par la jurisprudence comme des motifs justifiant l'abandon volontaire d'un emploi, sans encourir une pénalité.

Déjà, la Loi sur l'assurance-chômage prévoyait les cinq motifs suivants :

a: harcèlement, de nature sexuelle ou autre;

b: nécessité d'accompagner son conjoint ou un enfant vers un autre lieu de résidence;

c: discrimination fondée sur des motifs de distinction illicite, au sens de la Loi sur les droits de la personne;

d: conditions de travail dangereuses pour sa santé ou sa sécurité;

e: nécessité de prendre soin d'un enfant ou d'un membre de la famille immédiate.

À ces motifs s'ajouteront maintenant :

f: l'assurance raisonnable d'obtenir un autre emploi dans un avenir immédiat;

g: des modifications importantes de ses conditions de rémunération;

h: un excès des heures supplémentaires ou bien une non rémunération de celles-ci;

i: des modifications importantes des fonctions;

j: des relations conflictuelles avec un supérieur, dont la cause n'est pas essentiellement imputable à l'employé;

k: des pratiques de l'employeur contraires à la loi;

l: la discrimination relative à l'emploi en raison de l'appartenance à une association de travailleurs;

m: l'incitation induite par l'employeur à l'égard d'employés à quitter leur emploi;

n: ou toutes autres circonstances raisonnables. Ce que cela veut dire c'est que Emploi et Immigration Canada aura aussi la flexibilité pour adopter des règlements en ce qui concerne la notion de motifs de façon, explique-t-on, à maintenir le maximum de justice aux prestataires.

Emploi et Immigration donnera aussi le bénéfice du doute aux prestataires dans les cas où l'employeur et l'employé présenteraient des

preuves contradictoires ou équivalentes dans le cas d'un abandon volontaire, preuves qui empêcheraient de déterminer clairement si l'employé avait des raisons valables de quitter son emploi.

D'autre part, les travailleurs qui quittent leur emploi pour préserver l'emploi de leurs collègues de travail seront admissibles aux prestations de l'assurance-chômage.

Pour protéger les victimes de harcèlement, le gouvernement accepte que toutes les audiences sur des cas de cette nature ou sur un autre type de harcèlement aient lieu

huis clos ou en privé, à la demande du témoin.

Enfin, le taux des prestations correspondra à 57 pour 100 du salaire moyen assurable, plutôt que 60 pour 100 comme c'est le cas présentement. Cette décision de diminuer les prestations des chômeurs est qualifiée de «mesure provisoire» et sera valide pour les deux prochaines années, soit jusqu'au 4 avril 1995. Ottawa compte ainsi économiser 550 millions au cours des neuf prochains mois et 1 milliard l'an prochain.*

Deux clowns acadiens à plein temps!

Par E. Elizabeth CRAN

La région Prince ouest et la communauté acadienne de l'Île ont maintenant leurs propres clowns professionnels et tout un magasin d'équipement de «party». Les clowns en question sont M. Victor Gaudet de St-Louis et sa soeur Mme Freda Benard (pas Bernard). Et le magasin, qui s'appelle «Rent-A-Clown», se trouve à la rue Church à Alberton.

Ces deux francophones, qui ont passé une partie de leur vie à Montréal, sont prêts à fournir tout ce qu'il faut pour toutes sortes de célébrations. Voulez-vous des ballons? Ils en ont 130 styles. Avez-vous besoin de petits cadeaux spéciaux? Ils en vendent dans des paniers ornés. Voulez-vous quelque chose de différent pour un «baby shower»? À «Rent-A-Clown» on peut acheter un «gâteau aux couches». Composé de couches véritables, ce «gâteau» contient également de petits cadeaux pour le bébé. Voulez-vous un arc pour la réception de mariage ou un gros coeur pour une danse de la St-Valentin? Victor et Freda sont prêts à vous en confectionner de ballons. (Ça prend 200 ballons pour le coeur et au moins 450 pour l'arc.) Et les ballons sont capables d'être illuminés de dedans.

Comment ces deux Acadiens ont-ils eu l'idée d'implanter un tel service dans la région Prince ouest? La raison en est simple. Victor détient un diplôme en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et possède une expérience considérable en affaires et en théâtre. Et si on met les talents et l'expérience du frère et de la soeur

ensemble il en résulte une entreprise comme «Rent-A-Clown».

«Rent-A-Clown» a ouvert ses portes le 1^{er} février, juste à temps pour prendre des commandes pour la St-Valentin. Après cette fête, les propriétaires avaient prévu une période de calme jusqu'à la St-Patrice. Néanmoins, ils sont bien occupés à prendre des commandes pour l'été. Et pour leur donner plus de publicité, ils changent le décor de la vitrine et de l'intérieur du magasin tous les quinze jours. «Nous y mettons bien des heures, mais ce n'est

pas très pénible», a dit Victor de leur travail. Si tout va bien, ils espèrent plus tard offrir au public des costumes à louer, des ballons à messages français, des paniers de cadeaux pour hommes et plus de clowns.

Bien que «Rent-A-Clown» n'ait pas l'intention de concourir avec les entreprises semblables à Summerside et à Charlottetown, ce commerce est prêt à offrir ses services à tout groupe qui se trouve à l'ouest de Summerside. On peut communiquer avec Victor ou Freda en composant le 853-3445.*



Freda Benard et son frère Victor Gaudet sont les propriétaires d'une nouvelle entreprise, «Rent-A-Clown» à Alberton. (Photo : Debbie Horne)

Nouvelle directrice de marketing à Le Village Marilyn Girouard

Par Jacinthe *LAFORÉST*

Marilyn Girouard est la nouvelle directrice en marketing pour le complexe touristique Le Village. Elle a à son actif de nombreuses années d'expérience dans le domaine de la vente et dans le domaine des relations publiques.

Marilyn est originaire de la région de Tracadie-Sheila au Nouveau-Brunswick et elle habite Alberton depuis **le mois** d'août 1992. Elle y vit avec son conjoint, Pierre LeGreslé, qui travaille pour la Gendarmerie royale **du Canada**.

A Alberton, il n'y a pratiquement pas de français. C'est pourquoi Marilyn, qui est habituée à un environnement francophone, s'est sentie tout de suite attirée vers la région Évangéline.

«Quand j'ai vu le poste affiché et que je me suis un peu renseignée sur



la description de tâche, je me suis dit j'adore les arts, la culture, la publicité, le marketing et l'hôtellerie aussi, «c'est l'emploi que je veux». Moi,

et le poste de directrice de marketing comprend tous ces aspects, à cause de la nature de l'entreprise».

Marilyn détient un BA en psychologie avec une mineur en Marketing de l'Université de Moncton. Auparavant elle avait fait quatre années en administration des affaires, toujours à Moncton. Elle voit le marketing comme un art. Il faut bien sûr connaître son marché et connaître son produit. Mais la règle d'or, selon Marilyn, est de **ne jamais** oublier que c'est à des gens, des personnes, des êtres humains qu'on s'adresse, et qu'il faut être capable de s'adapter à la personnalité du client, ne pas voir que le portefeuille en lui. «Tu ne peux pas traiter avec le monde et les regarder avec des signes de SS dans les yeux».

Cette stratégie lui a d'ailleurs valu bien des succès. Durant les quatre années qu'elle a passées à la Fédération des caisses populaires acadiennes, à Caraquet, comme conseillère en régime d'assurance, elle a fait sa marque. Dès sa première année dans la vente d'assurance, elle a battu tous les records de vente. Alors que la plupart des vendeurs signent environ 100 contrats dans une année, elle en avait conclu environ 500.

Même si son travail à la Fédération des caisses ne ressemble pas à première vue au travail qu'elle fera ici, il s'en détache quelques similitudes. À force de rencontrer des gens, (elle travaillait avec 19 caisses et 240 employés environ, en plus de la clientèle) on développe des aptitudes en communication, qui sont utiles dans tous les emplois, pratiquement.

Après avoir passé quatre ans à la Fédération des caisses, elle ne pouvait pas ne pas avoir été sensibilisée aux vertus du mouvement coopératif. Et c'est une autre chose qui la fait se sentir chez elle dans la région Évangéline et au Village. «On dirait que d'une région acadienne à **une autre**, on retrouve le même sentiment de fierté acadienne, les mêmes expressions qui datent d'avant la déportation presque et qu'on utilise encore. Ce n'est pas dépaystant».

Marilyn est très enthousiaste à l'idée de travailler au Village car elle considère le complexe touristique comme un important véhicule de cette fierté acadienne.

Dans ses temps libres, elle fait de la peinture à l'huile, et elle dessine. Elle aime bien le théâtre et elle a joué dans une pièce intitulée *Mon Prince Charmant*, qui a été présentée dans sa région deux années de suite. Il s'agissait d'une comédie musicale mélangeant l'ancien et le moderne et où elle jouait le rôle pas très orthodoxe d'une cendrillon un peu désaxée. Elle croit d'ailleurs que cette pièce pourrait facilement être montée ici, et qu'elle aurait

beaucoup de succès. À ses heures, elle joue de la balle-molle et elle aimerait bien faire partie d'une équipe à l'Île. Elle vend aussi des bijoux à domicile.

Elle garde un pied à terre au Nouveau-Brunswick, car sa famille y vit. «Une chose est sûre, la Péninsule acadienne va entendre parler de la région Évangéline et du Village» a-t-elle dit.

Du côté de la direction du Village, on est très confiant dans les compétences de Marilyn Girouard pour entreprendre le marketing du Village. Elle représentera d'ailleurs l'entreprise à un important salon touristique à Montréal en mars.

Selon le directeur général de Le



M. Léonce Bernard

Village, M. Léonce Bernard, la promotion sera concentrée sur la Cuisine à Mémé, le souper spectacle, sur le restaurant l'Étoile de Mer. En parlant du restaurant, M. Bernard a indiqué qu'un nouveau menu serait fait, dans le but de rendre plus attrayants les mets acadiens, et de les expliquer à ceux et celles qui ne les connaissent pas. On mise aussi beaucoup sur les deux représentations de la Cuisine à Mémé en anglais.

La transformation de Le Village en un village culturel est toujours aussi importante. Mais tout dépend des fonds que Le Village sera capable d'obtenir des différents bailleurs de fonds. Si tout va bien, on s'attend à ce que le centre d'accueil soit construit ce printemps, à ce que le festival des arts soit lancé et à ce qu'il y ait des ateliers durant la journée, pour faire de l'animation.

L'ouverture du Village pour la saison touristique est prévue pour le 4 juin. En juillet, Le Village accueillera un important congrès, les assises annuelles du Conseil canadien de la coopération.

Pour ce qui est de Tours Acadie, les activités se poursuivent à peu près normalement, avec la publication au printemps du cahier touristique, et la promotion continue des forfaits de l'Acadie des Maritimes. M. Bernard lui-même représentera Tours Acadie à un salon de vente à Winnipeg en mai.*